



Le recours aux CDD, intérim, contrats aidés et stages

Objectifs de la formation

- Connaître la législation relative au recours aux CDD, au travail intérimaire et autres contrats aidés ou stages
- Faire les bons choix en fonction du contexte et des besoins de l'entreprise
- Optimiser la gestion du coût de l'embauche et du contrat

Durée/Date 2 jours, soit 14 heures, les 27 et 28 juin 2013

Coût 950 € + TVA / inscription, pauses café et déjeuner incluses, -25% au second participant

Lieu Montpellier ou Nîmes selon le choix des participants

Méthodes et moyens Formation inter-entreprises : nombreux échanges d'expérience entre les participants
Apports théoriques, et méthodologiques. Cas pratiques avec formulaires et documents CERFA.

Présentation d'expériences et conseils personnalisés suite à présentation des pratiques en vigueur dans les entreprises des participants.

Contenu

I) LES CAS DE RECOURS AU CDD

- ◆ Le caractère provisoire du contrat
- ◆ Le remplacement de salariés absents
- ◆ L'accroissement temporaire d'activité
- ◆ Le nouveau CDD à objet défini
- ◆ Les contrats saisonniers et d'usage
- ◆ Les CDD spécifiques autorisés et les stages
- ◆ Les interdictions

II) L'ELABORATION DU CONTRAT

- ◆ La rédaction et la conclusion du contrat ; formalités d'embauche et accueil
- ◆ La durée du contrat : terme précis ou imprécis, et sa période d'essai
- ◆ Le statut du salarié en CDD : ses droits et obligations
- ◆ Les sanctions éventuelles pour non respect des obligations patronales

III) LA CESSATION DU CONTRAT

- ◆ Les cas de rupture anticipée et leurs conséquences
- ◆ Les règles générales de cessation ; indemnités et remise des divers documents
- ◆ La poursuite des relations après le terme : renouvellement et succession

IV) LE RECOURS AU TRAVAIL TEMPORAIRE

- ◆ Les motifs de recours à l'intérim
- ◆ Les relations avec les agences de travail temporaire
- ◆ Les responsabilités de l'entreprise et de l'agence
- ◆ Les limites et les interdictions

V) ETUDE COMPARATIVE DES DIFFERENTS DISPOSITIFS